



التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

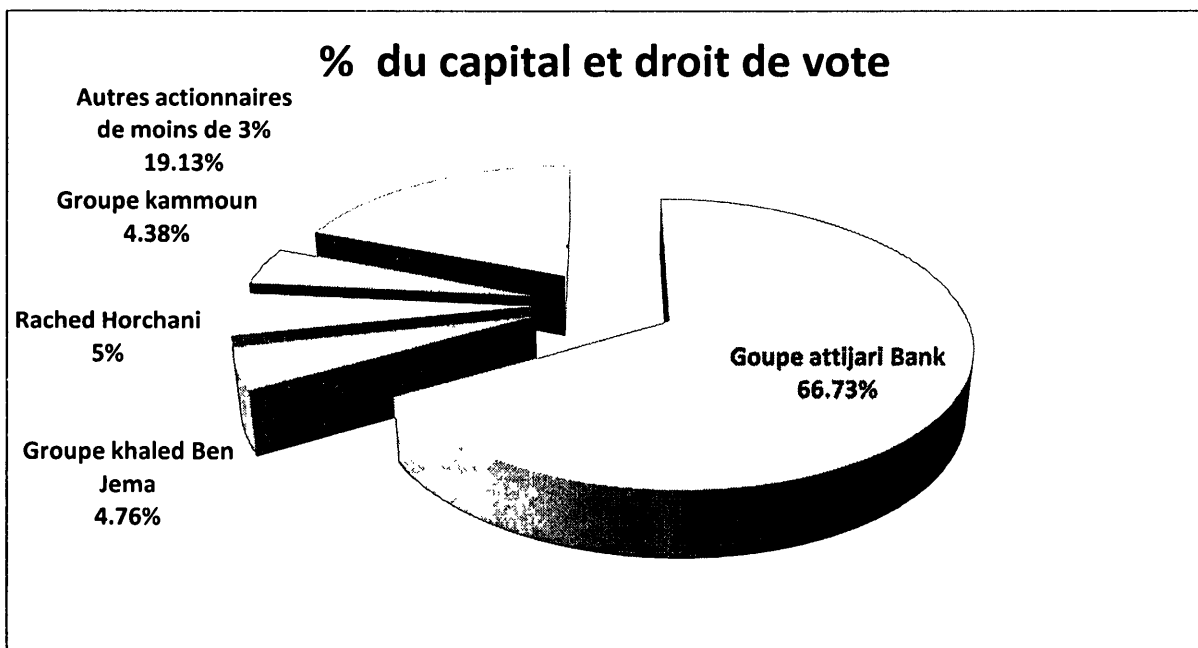
Rapport Annuel sur La Gestion de l'Exercice

2014



1 – ACTIONNARIAT :

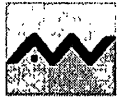
- REPARTITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2014



Attijari leasing compte parmi ses actionnaires de référence une banque d'envergure internationale, avec laquelle elle développe des synergies multiples notamment en termes commerciales, financières et sociales.

Conformément à l'article 31 des statuts, les titulaires de 10 actions au moins peuvent assister aux réunions des assemblées générales ou se faire représenter. Les titulaires de moins de 10 actions peuvent se regrouper et se faire représenter par l'un d'eux munis des pouvoirs nécessaires.

De même, l'article 35 des statuts, stipule que chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions



البنجاري ليزنج
Attijari Leasing

2 - ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

• CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Mr Khaled Ben JEMAA : Président
- Mr Hicham SEFFA : Administrateur
- Mr Moez TERZI : Administrateur
- Mr Mohsen BOUZID : Administrateur
- Mr Mohamed EL MONCER : Administrateur
- Mr Walid KALBOUSSI : Administrateur Indépendant
- Mr Hédi Karim SELLAMI : Administrateur Indépendant
- Mr Salem DAHMENI : Administrateur, représentant les actionnaires minoritaires

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale et peuvent être pris parmi ou en dehors des actionnaires.

Conformément à l'article 23 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordé par le conseil

• COMITES EMANANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dans le cadre du renforcement de la bonne gouvernance de la société et conformément à la réglementation en vigueur et notamment la circulaire BCT 2011-06 du 20 mai 2011, Attijari leasing est dotée désormais des 3 comités composés de membres du Conseil d'Administration et dont la mission est déterminée par la réglementation en vigueur, à savoir

Comité Permanent d'Audit Interne . dont la Présidence est assuré par M Walid KALBOUSSI.

Comité des Risques : dont la présidence est assurée par M Hédi Karim SELLAMI.



التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

Comité Exécutif du Crédit dont la présidence est assurée par M Hicham SEFFA.

- **COMITES SPECIAUX ET ROLE DE CHAQUE COMITE :**

Il est créé au sein de la société les comités suivants :

Comité de financement Leasing

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Commercial et du Directeur Gestion Globale des Risques

Comité de ventes des biens récupérés

Il est composé du Directeur Général, du chargé des dossiers de la vente des biens récupérés, du Directeur juridique et contentieux, du Directeur Commercial et du Directeur Supports et Moyens Généraux

Comité Interne de recouvrement

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Commercial, du Directeur Gestion du Risque, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Contrôle de Gestion et du responsable Service de recouvrement amiable

Ce comité étudiera l'évolution mensuelle des impayés, des différentes actions de recouvrement engagées, des propositions d'arrangements proposées par certaines relations et des cas de passage en contentieux

Comité Exécutif de recouvrement

Il est composé du Responsable Recouvrement judiciaire du groupe (Attijari bank), du Directeur Général, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Contrôle de Gestion et du responsable Service de recouvrement amiable

Il examine la politique générale de recouvrement de la société, des cas d'arrangement relatifs aux gros tickets et des cas d'abandon ou de radiations à proposer au Conseil d'administration

Comite de Suivi de la Qualité des Actifs

Il est composé du Responsable Recouvrement judiciaire du groupe (Attijari bank), d'un Représentant de la Direction Gestion du Risque du Groupe (Attijari bank), du Directeur Général, du Directeur Commercial, du Directeur Gestion du Risque, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Contrôle de Gestion et du responsable Service de recouvrement amiable

Ce comité examine mensuellement la qualité du portefeuille de la société et son évolution

Comité de factoring

Il est composé du Directeur Général, du Directeur factoring et du responsable du service exploitation des remises

Comité de trésorerie

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Financier et Gestion Ressources Humaines et du responsable de trésorerie

Comité de recrutement

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Financier et Gestion Ressources Humaines, d'un représentant pôle capital Humain d'Attijari bank et du Directeur concerné

La présidence de ces comités est assurée par le Directeur Général qui peut faire appel à tout employé pour participer aux réunions desdits comités



التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

3 – ACTIVITE ET RESULTATS :

3-1 CHIFFRES CLES :

Indicateurs	2014	2013	2012
indicateurs d activité en mD			
Approbations	268 284	251 909	285 968
Production (MEF)	215 200	211 386	220 855
Encours financiers	403 471	370 478	332 739
Assise financière en mD			
total*	453 637	396 664	367 394
Fond propres*	37 195	33 805	30 567
Résultat en mD			
Produit nets	16 529	15 689	15 219
résultat brut d'exploitation	10 091	10 269	10 307
Résultat net	6 003	5 808	5 956
Résultat net par action	2,83	2,73	2,8
Ratios			
Rendement des capitaux propres ROE %	16,13	17,18	19,49
Rendement des actifs ROA%	1,32	1,46	1,62
Coefficient d'exploitation	38,95	34,5	32,3
Taux de couverture %	63 96	62,9	59,05
Taux d actifs classés%	10,41	11,14	11,74
Moyens			
Effectif	85	81	79

3-2 – ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL :

- Légère amélioration des perspectives de l'économie mondiale attendue à partir de 2015.
- Poursuite du repli des prix internationaux des produits de base en 2014, notamment pour le pétrole brut et, partant, baisse du niveau de l'inflation, en particulier dans les pays Industrialisés
- Maintien de politiques monétaires accommodantes par les principales banques centrales.
- Évolutions contrastées des bourses en 2014.
- Appréciation du dollar face aux autres principales devises en 2014, en particulier vis-à-vis de l'euro et du yen

3-2-0 / CONJONCTURE NATIONALE :



النجاريب ليزنج
Attijari Leasing

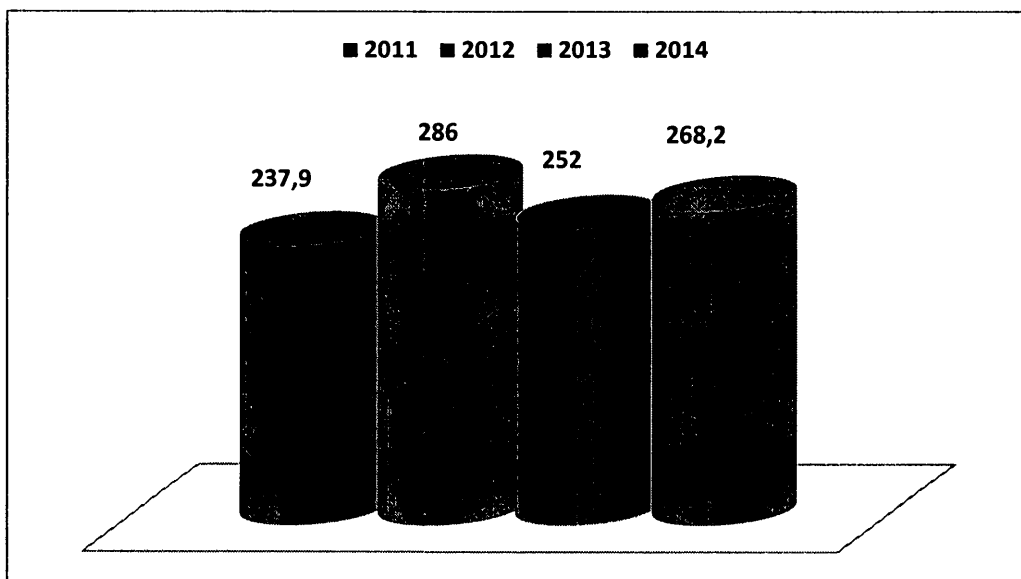
- Faible amélioration de la croissance économique en 2014.
- Conditions climatiques favorables et bon déroulement de la campagne agricole 2014-2015.
- Ralentissement sensible du rythme de la production industrielle au cours des dix premiers mois de 2014.
- Repli des indicateurs d'activité dans les services, en particulier le tourisme et le transport aérien, en 2014.
- Détente de la hausse des prix à la consommation au cours de l'année 2014.
- Poursuite de l'atténuation des besoins de liquidité des banques au dernier trimestre de l'année 2014.
- Tendance haussière du marché accompagnée par une nette consolidation des émissions par appel public à l'épargne et des transactions sur le marché secondaire
- Poursuite du creusement du déficit courant en 2014 et consolidation des entrées nettes de capitaux.
- Dépréciation, en 2014, du dinar vis-à-vis du dollar contre une légère appréciation par rapport à l'euro.

3-2-1/ EVOLUTION DES APPROBATIONS ET DES MISES EN FORCE :

- **Approbations :**

L'année 2014 a été clôturée par un total de 268.2 MD d'approbations contre 251.9MD en 2013. Les approbations de Attijari Leasing ont enregistré en 2013 une augmentation de 6 47 % par rapport à 2014.

Approbations comparées 2011- 2014 en MD

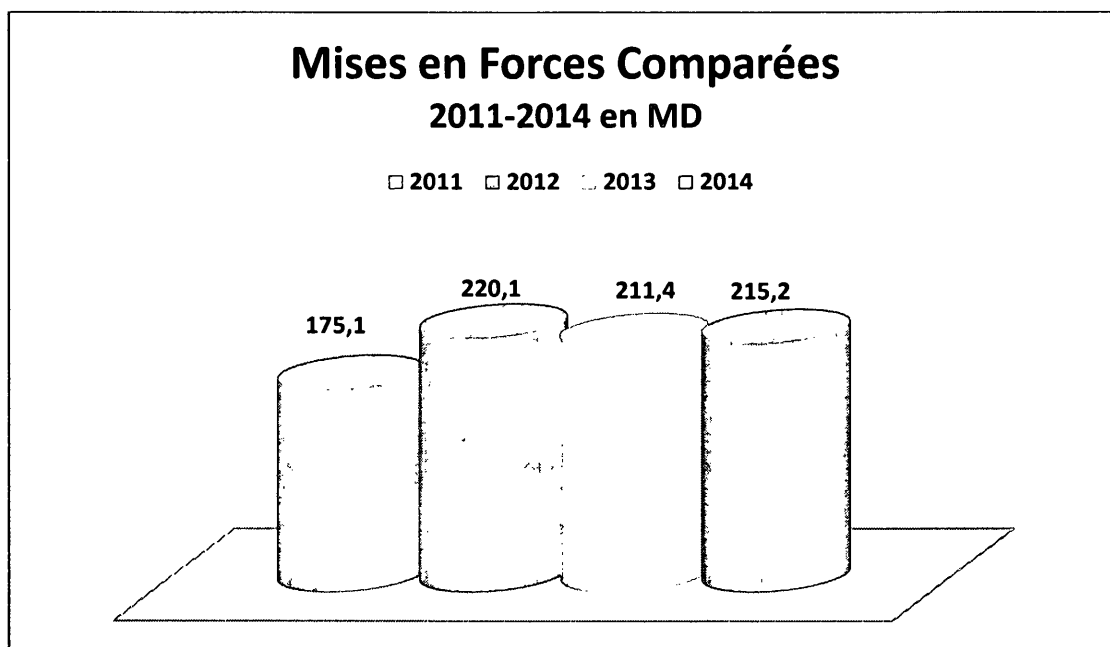




التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

- **Mises en Forces :**

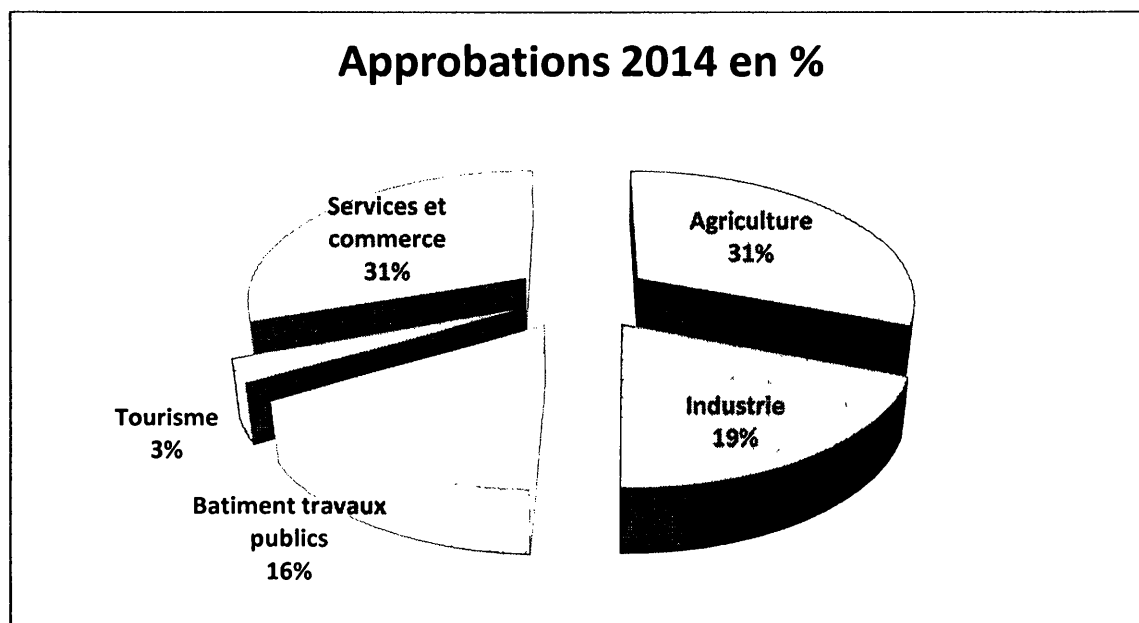
La production (ou Mises en force) à atteint 215 2 millions de dinars à fin 2014 contre 211 3 millions de dinars en 2013, soit une augmentation de 1.8%



3-2-2 / REPARTITION SECTORIELLE DES APPROBATIONS ET DES MISES EN FORCE :

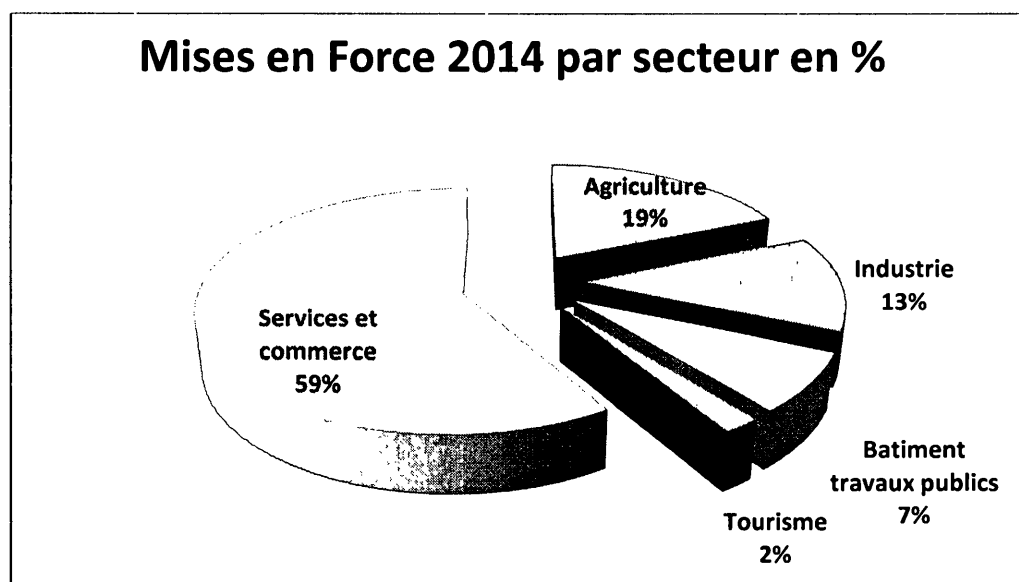
Aussi bien pour les approbations que pour les mises en forces, les secteurs porteurs de l'activité d'Attijari leasing demeurent les secteurs de Transport, commerce

- **Répartition des Approbations par secteur :**



Les Secteurs Services et commerce et de l'agriculture constituent environ 62% des financements approuvés en 2014 contre 45.7% fin 2013.

- Répartition des Mises en forces par secteur :



Pour 2014, les secteurs Service et Commerce et Agriculture constituent 78% des mises en forces contre 62% en 2013. Ainsi, une meilleure répartition sectorielle des mises en forces a été enregistrée en 2014.

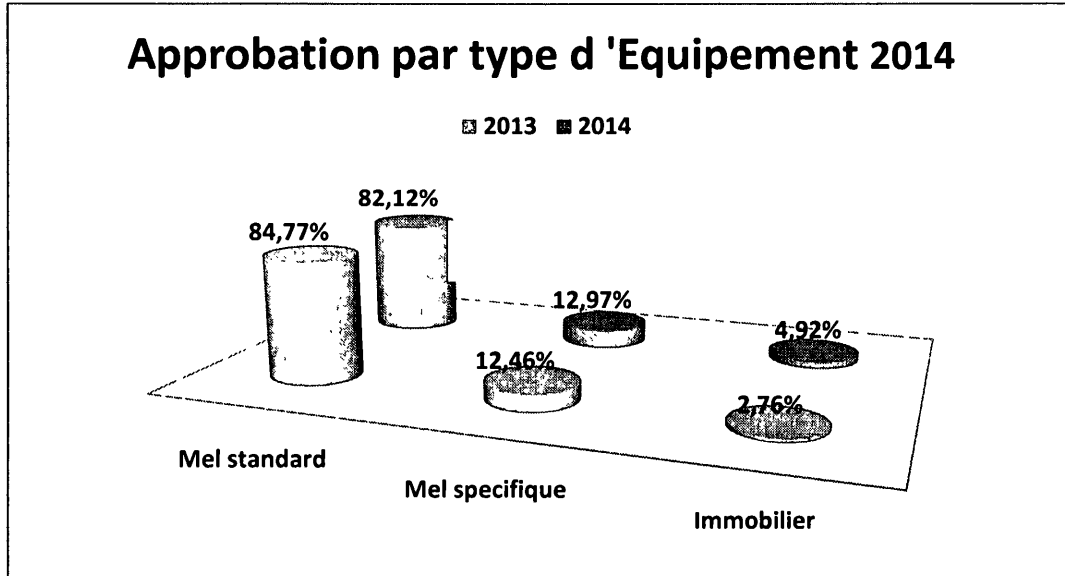
3-2-3 / REPARTITION DES APPROBATIONS ET DES MISES EN FORCE PAR TYPE D'EQUIPEMENT :



التجاري ليزنج
Attijari Leasing

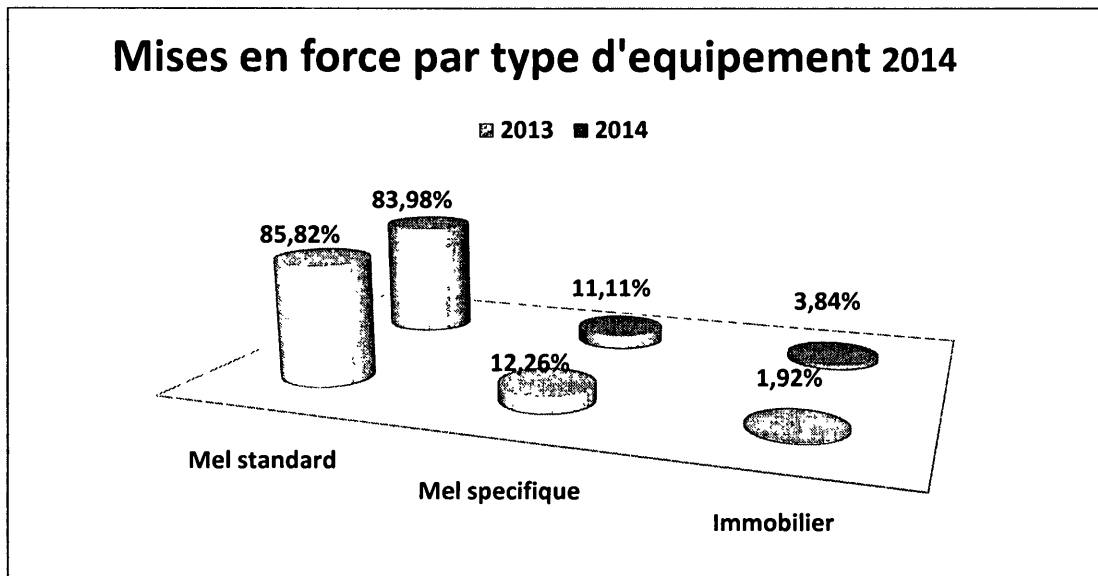
Le matériel standard (matériel roulant principalement) demeure le produit le plus financé par Attijari Leasing comme l'illustre les graphiques suivants.

- Répartition des Approbations comparées 2013 / 2014 par type de matériel :



Le matériel roulant et de BTP représentent 82.12% des approbations en 2014 contre 84.77% fin 2013

- Mises en forces Comparées 2013 / 2014 par type d'équipement:



La part du matériel standard (roulant dont la matériel BTP) représente plus que 83% des financements de chacune des deux années 2013 et 2014. Une certaine reprise a été enregistrée pour le financement d'immobilier a été observée en 2014 dont la part est passée de 1.92% à 3.84 %.

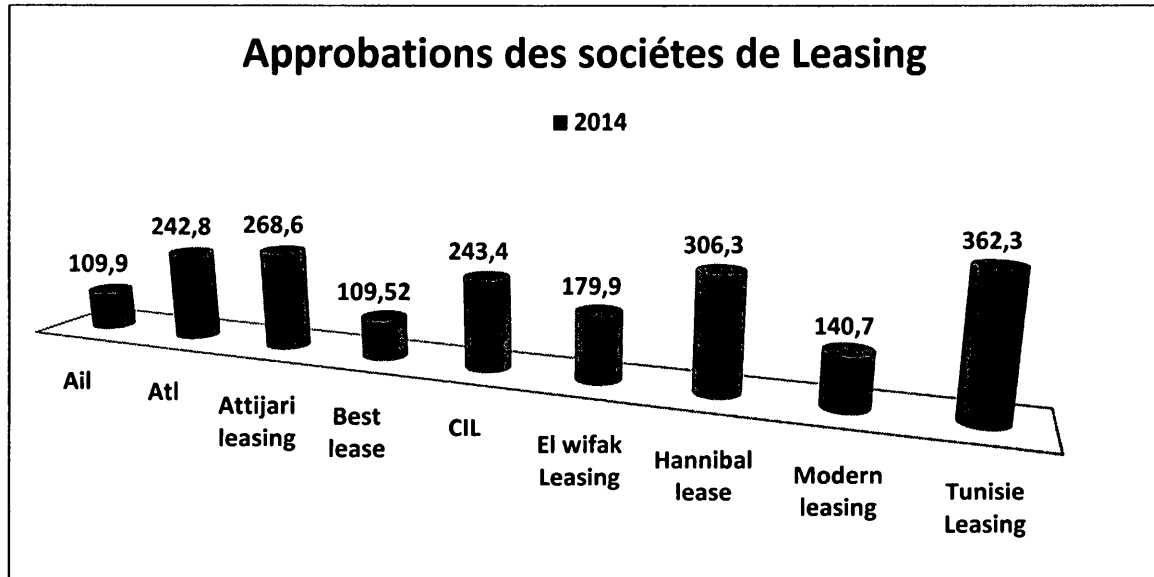


التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

3-2-4 / PART DE MARCHÉ DES SOCIÉTÉS DE LEASING AU 31/12/2014 :

Pour Attijari leasing, 2014 a été l'année durant laquelle elle s'est positionnée en tant que troisième opérateur du leasing National au niveau des approbations, et deuxième en terme d'encours financiers (Cf graphiques ci-après) :

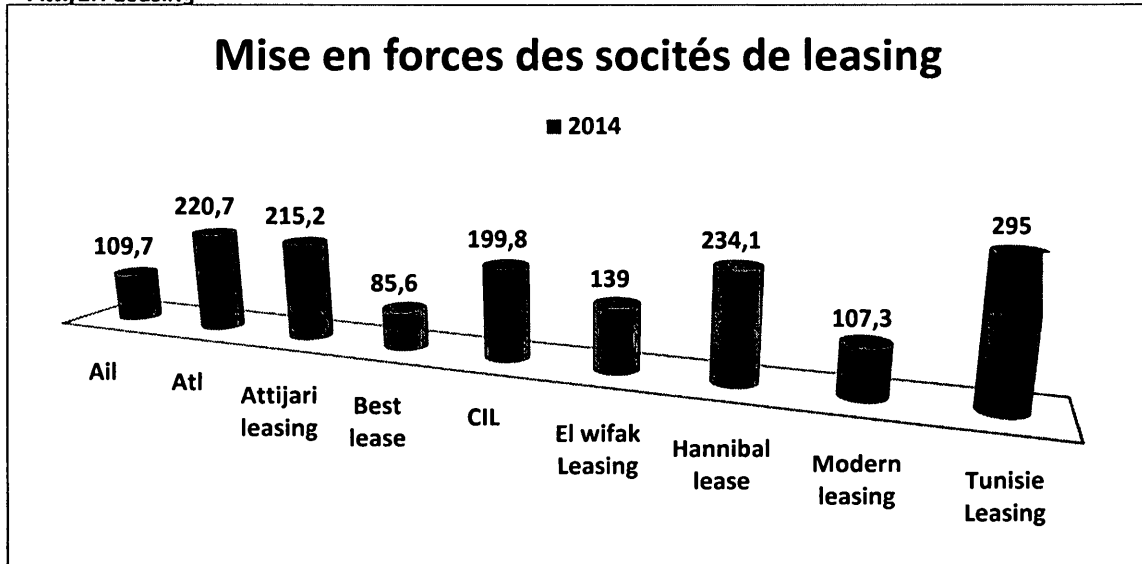
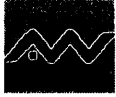
- APPROBATIONS :



Chiffres en millions de dinars

Avec 13.7% de parts de marché, Attijari leasing occupe la troisième place au niveau du secteur en termes d'approbation.

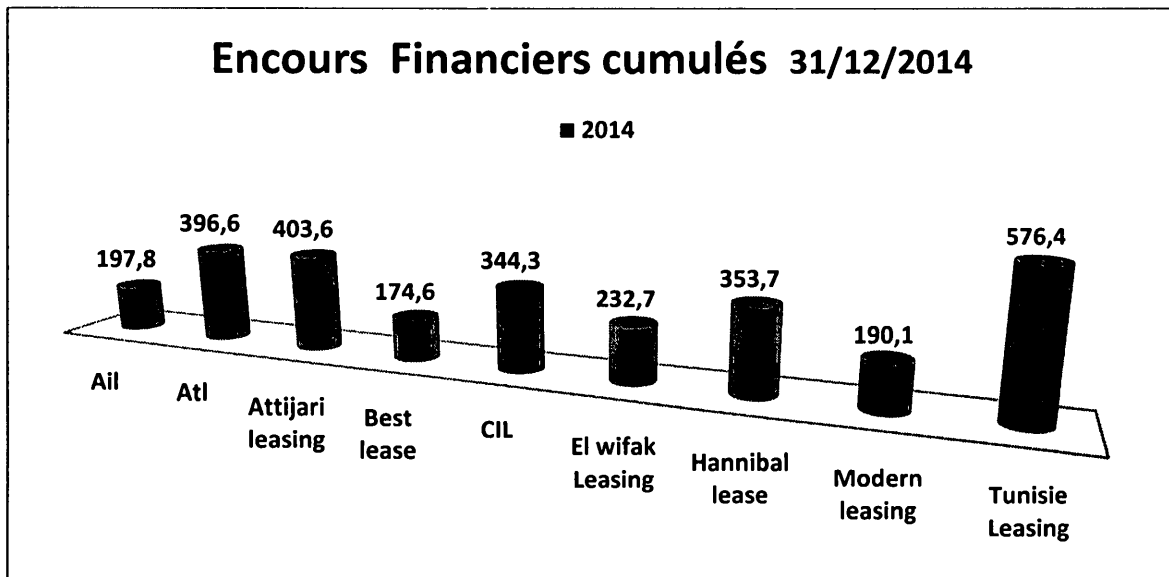
- MISES EN FORCES :



Chiffres en millions de dinars

Avec 13,4% de parts de marché, Attijari leasing occupe la quatrième place au niveau du secteur en termes de mises en forces.

- ENCOURS FINANCIERS CUMULES AU 31/12/2014:



Chiffres en millions de dinars



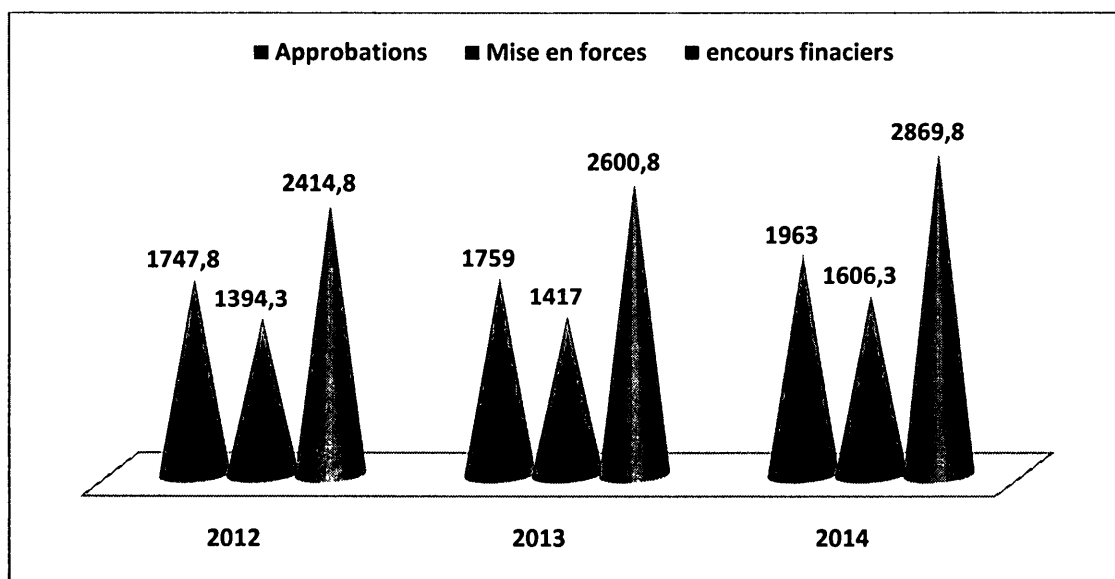
النجاربي ليزنغ
Attijari Leasing

La progression de 9.02 % réalisée en matière d'encours financiers (contre une progression du secteur de 10.34% en moyenne) à permis a Attijari leasing de rester en seconde place en termes d'encours financiers.

- **Evolution de l'activité du secteur de leasing durant la période 2012 / 2014**

L'évolution du secteur durant les trois dernières années 2012/2014 a été positif pour les trois indicateurs d'activité du leasing : approbations, mises en forces et encours financiers et ce, en dépit d'un léger ralentissement qui s'est produit durant l'année 2013.

En effet, les approbations sont passées de 1747.8 MD fin 2012 à 1963 MD fin 2014 (accroissement de 12.31%), les mises en forces sont passées de 1394.3MD fin 2012 à 1606.3MD fin 2014 (accroissement de 15.20%) et les encours financiers ont progressé de 18.84% durant cette même période passant de 2414.8MD à 2869.8MD



Chiffres en millions de dinars

- **Qualité des Risques**

Amélioration qualitative des engagements de la société, le taux d'actifs classés de la société a été ramenée de 11.74% fin 2012 à 10.41% fin 2014, soit une baisse de 12.77 pourcent environ Ceci dénote le souci permanent du management de la société d'assurer une meilleure qualité de ses actifs



التجاري ليزيف
Attijari Leasing

en agissant en amont par une meilleure sélection de la nouvelle production qu'en aval par une action vigoureuse de recouvrement amiable ou en contentieux.

3-3- ACTIVITE DU FACTORING :

L'activité du factoring a dégagé en 2014 des revenus de 887 231 mille dinars contre 690 474 mille dinars en 2013 (commissions d'affacturage et commissions de financement), une augmentation de 28.5%

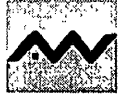
L'encours net des retenues de garanties du factoring au 31/12/2014 s'élève à 8 961 mille dinars contre 5 180 mille dinars en 2013, une augmentation de 73%

3-4 / Evolution de la société et de ses performances au cours de la période 2010/2014

Indicateurs D'activités	2010	2011	2012	2013	2014
Approbations	224092	237947	286006	251909	268284
Mise en force	170059	175131	220116	211386	215200
Total des engagements en cours	247038	313866	385666	414488	443026
Total des engagements classés	38421	39591	44954	46131	46138
Trésorerie Nette	4326	-189	964	2070	9911
Emprunt et Ressources	198546	238668	296637	325655	379265
Capitaux propres	21864	27338	25213	28548	31744
Revenus nets de leasing, factoring	18647	22021	30144	34984	38866
Produit nets de leasing, factoring	9947	11975	15219	15659	16529
Total charges d'exploitation hors provisions	3042	3874	4912	5419	6437

3-5 / Faits marquants au cours du quatrième trimestre 2014 (Indicateurs d'activité 4ème Trimestre 2014):

4 éme trimestre 2014		QUATRIEME TRIMESTRE	Cumul au 31 DECEMBRE	Var en %	2014 *	2013 **	Var en %	
		2014	2013					
1	Approbations							
2	Répartition des approbations / secteurs & par types	Total	66 949	59 863	12%	268 284	251 990	6,47%
	2-1 Agriculture	Mobilier	13 770	9 631	43%	51 157	32 655	56,66%
		Immobilier	578	65	789%	991	65	14,26%
	2-2 Industrie	Mobilier	8 883	10 963	-19%	32 614	37 858	-13,85%
		Immobilier	0	0		80	231	-65,37%
	2-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	5 335	8 223	-35%	25 948	29 021	-10,59%
		Immobilier	770	0		1 108	125	78,64%
	2-4 Tounisme	Mobilier	1 436	504	185%	4 493	4 939	-9,03%
		Immobilier	0	0		477	0	



النصارب ليزرف
Attijari Leasing

	2-5 Services et commerce	Mobilier	34 065	29 554	15%	141 260	140 452	0,58%
		Immobilier	2 111	921	129%	10 156	6 642	52,91%
3	Mises en force							
4	Répartition des mises en force / secteurs et / types	Total	54 460	50 031	8,9%	215 200	211 386	1,80%
	4-1 Agriculture	Mobilier	10 160	8 466	20,0%	39 613	26 254	50,88%
		Immobilier	436	0		452	65	
	4-2 Industrie	Mobilier	10 141	9 091	11,5%	27 633	29 934	-7,69%
		Immobilier	0	0		80	96	-16,67%
	4-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	4 447	9 398	-52,7%	15 406	26 284	-41,39%
		Immobilier	951	0		951	125	
	4-4 Tourisme	Mobilier	757	435	74,0%	3 886	4 380	-11,28%
		Immobilier	0	0		498	0	
	4-5 Services et commerce	Mobilier	25 226	22 641	11,4%	119 447	120 395	-0,79%
		Immobilier	2 342	0		7 234	3 852	87,80%
5	Total des engagements en cours					444 041	416 042	6,7%
6	Total des engagements classés					48 692	45 906	6,1%
7	Trésorerie Nette					9 938	2 075	378,9%
8	Structure des Ressources					379 265	328 655	15,4%
	Emprunts obligataires					35%	35%	
	Emprunts bancaires					45%	55%	
	Emprunts étrangers					5%	2%	
	Billets de trésorerie					15%	8%	
9	Capitaux propres ***					31 192	27 997	11,4%
10	Revenus bruts de Leasing & Factoring		10 461	9 583	9,2%	38 971	35 267	10,5%
11	Revenus nets de leasing		10 443	9 504	9,9%	38 701	34 915	10,8%
12	Produits nets de leasing		4 508	4 301	4,8%	16 286	15 689	3,8%
13	Total charges d'exploitation hors provisions		1 699	1 345	26,3%	6 306	5 420	16,3%

* Données non auditées

** Données financières définitives et auditées

*** compte non tenu du résultat annuel de l'exercice et de l'effet du changement de la méthode de calcul de la provision "circulaire BCT 2013-21"

Approbations Contrats de leasing approuvés

Mises en force Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing , de factoring bruts et de participations nettes de provisions

Engagements classés comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

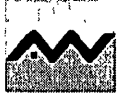
Revenus bruts de leasing & Factoring loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Interêts de financement

Revenus nets de leasing & factoring Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring commissions / factures achetées

Commissions de financement produits/financements des factures achetées

Produits nets de leasing & factoring Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières



التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

Charges d'exploitation hors provisions charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Les faits marquants

L'activité d'ATTIJARI LEASING au cours du 4^{ème} trimestre 2014 a été marquée par rapport à la même période de l'exercice 2013 par

- * Un accroissement des approbations de 12 % suivi par une augmentation des approbations cumulées de 6,4 % par rapport à fin 2013
- * Un accroissement des mises en forces de 8,9 % suivi par une augmentation des mises en forces cumulées de 1,8 % par rapport à fin 2013
- * Les ressources ont augmenté de 15,4%
- * Les engagements de la société ont augmenté de 6,7% par rapport à fin 2013
- * Un taux des actifs classés en amélioration passant de 11,03 % fin 2013 à 10,96 % fin 2014
- * Les Capitaux propres ont enregistré une augmentation de 11,4 % compte tenu des résultats de l'exercice 2013
- * Les charges d'exploitations ont augmenté de 16,3% par rapport à la même période de l'exercice 2013 , sachant que hors contribution exceptionnelle au budget de l'Etat, la progression des charges d'exploitation serait de 12,5%

Autres Informations de l'année 2014

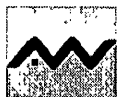
- * Emission et clôture avec succès de l'emprunt obligataire subordonné de 20 MD
 - * Ouverture de trois nouvelles représentations de Attijari leasing
- Au siège Attijari bank 24 ,rue Hédi karray , Centre urbain Nord
A Sfax, Résidence les jasmins route de tunis km 1,5 Moulin ville 3002 sfax
A Grand tunis , Rades , rue Farhat Hached ,Résidence Rawaa

3-6/ PERSPECTIVES D'AVENIR :

La politique de croissance de Attijari Leasing pour les années à venir sera basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays en matière de nouveaux investissements ou de disponibilité des ressources de financement.

En effet, la stratégie adoptée par la Société s'articule autour des axes suivants :

- une meilleure orientation en matière de financement leasing quant à la sélection d'une clientèle diversifiée, présentant une assise financière équilibrée et dont les projets de financement envisagés pouvant assurer une rentabilité acceptable ;
- le maintien d'une action vigoureuse de recouvrement du portefeuille afin :
 - ✓ d'assurer une meilleure gestion du risque client en développant une meilleure réactivité du recouvrement amiable ;
 - ✓ d'améliorer le rendement du portefeuille des créances classées par des actions de recouvrement ciblées.



التجارية ليزنغ
Attijari Leasing

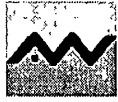
Cette stratégie vise à diminuer le ratio des créances douteuses et litigieuses et se conformer aux normes exigées par la Banque Centrale de Tunisie.

Attijari Leasing vise à consolider sa présence sur le marché tunisien en augmentant sa part de marché et en améliorant sa capacité bénéficiaire et ce en réalisant ses objectifs tels que avancés dans les états prévisionnels ci-après présentés.

Attijari Leasing

Compte de résultat (En KDT)

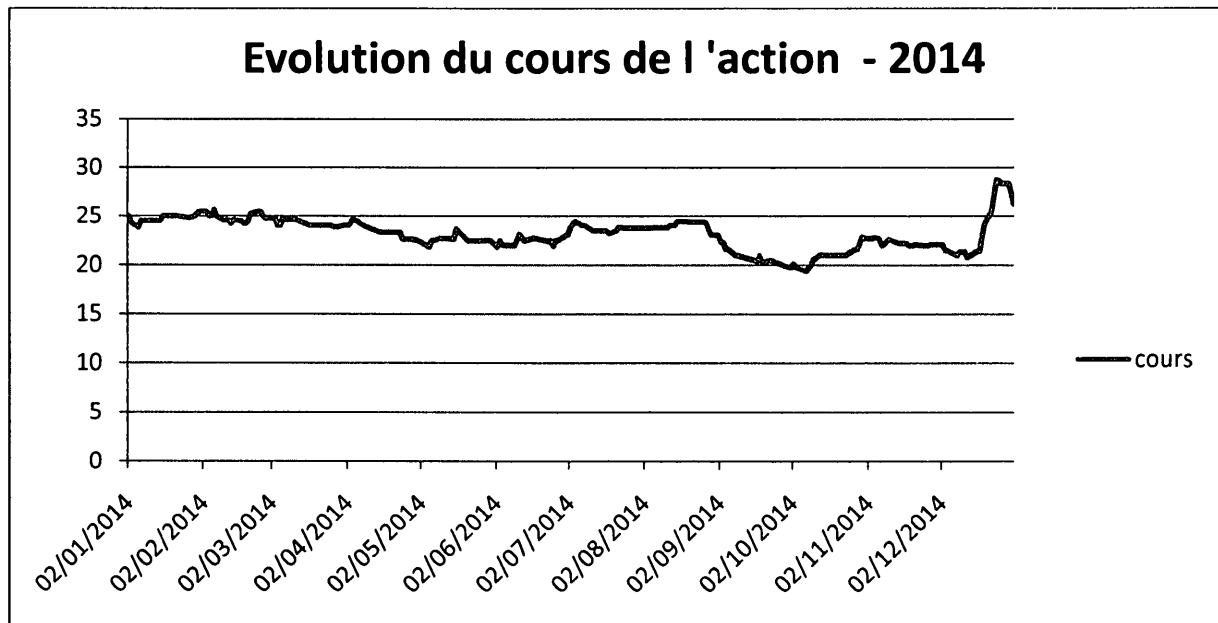
Exercice clôturant le 31 décembre	2015	2016	2017	2018
Intérêts bruts de Leasing	40 574	43 432	45 870	50 246
<i>Croissance en %</i>	9,7%	7,0%	5,6%	9,5%
<i>Taux de marge bruts Leasing</i>	15,4%	14,3%	14,0%	14,5%
Autres produits d'exploitation	2 133	2 507	2 951	3 116
<i>Croissance en %</i>	17,5%	17,5%	17,7%	5,6%
Charges financières nettes	23 562	24 579	25 838	27 373
<i>Croissance en %</i>	7,9%	4,3%	5,1%	5,9%
<i>En % du CA</i>	58,1%	56,6%	56,3%	54,5%
Revenus nets de Leasing	19 146	21 360	22 982	25 989
<i>Croissance en %</i>	12,8%	11,6%	7,6%	13,1%
<i>Taux de marge nette Leasing</i>	47,2%	49,2%	50,1%	51,7%
Commissions de factoring	285	328	377	434
Intérêts de financement	628	722	830	955
Revenus nets de Factoring	913	1 050	1 208	1 389
<i>Croissance en %</i>	15,0%	15,0%	15,0%	15,0%
Total Revenus	20 059	22 410	24 190	27 378
<i>Croissance en %</i>	12,9%	11,7%	7,9%	13,2%
Charges de personnel	3 722	4 094	4 504	4 954
Dot Amt & Prov Immo Incorpo & Corpo	416	456	440	467
Autres charges d'exploitation	2 521	2 700	2 858	3 126
Commissions encourus	56	58	60	62
Charges générales d'exploitation	6 716	7 309	7 862	8 609
<i>Croissance en %</i>	8,5%	8,8%	7,6%	9,5%
Dotations aux provisions sur Créances Leasing nettes	3 236	3 520	4 027	4 170
Dotations aux provisions pour R&C	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	10 107	11 580	12 302	14 599
<i>En % du CA</i>	50,4%	51,7%	50,9%	53,3%
Résultat avant impôts	10 820	12 401	13 247	15 686
	0	0	0	0
Impôts sur les résultats	3 437	3 991	4 286	5 131
<i>Taux d'impôts apparent</i>	31,8%	32,2%	32,4%	32,7%
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	7 383	8 411	8 960	10 556
<i>En % du CA</i>	36,8%	37,5%	37,0%	38,6%
<i>Croissance en %</i>	10,4%	13,9%	6,5%	17,8%



التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

3-7/ EVOLUTION DE L'ACTION D'ATTIJARI LEASING EN 2014:

Durant l'année 2014, le cours de clôture le plus élevé du titre ATTIJARI LEASING a été affiché le 24/12/2014 à 28.76 DT alors que le cours de clôture le plus bas a été affiché le 07/10/2014 à 19 400DT



3-8 / AFFECTATION DES RESULTATS :

Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction :

1. De 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.
2. D'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
3. Les réserves statutaires.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé :



النجاري ليزنج
Attijari Leasing

- 1 La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (Six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.
2. Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant.
3. Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

La mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximal de 3 mois à partir de sa décision de l'assemblée générale.

Ceux non réclamés dans le délai de cinq ans de la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui ayant approuvé sa distribution, seront prescrits.

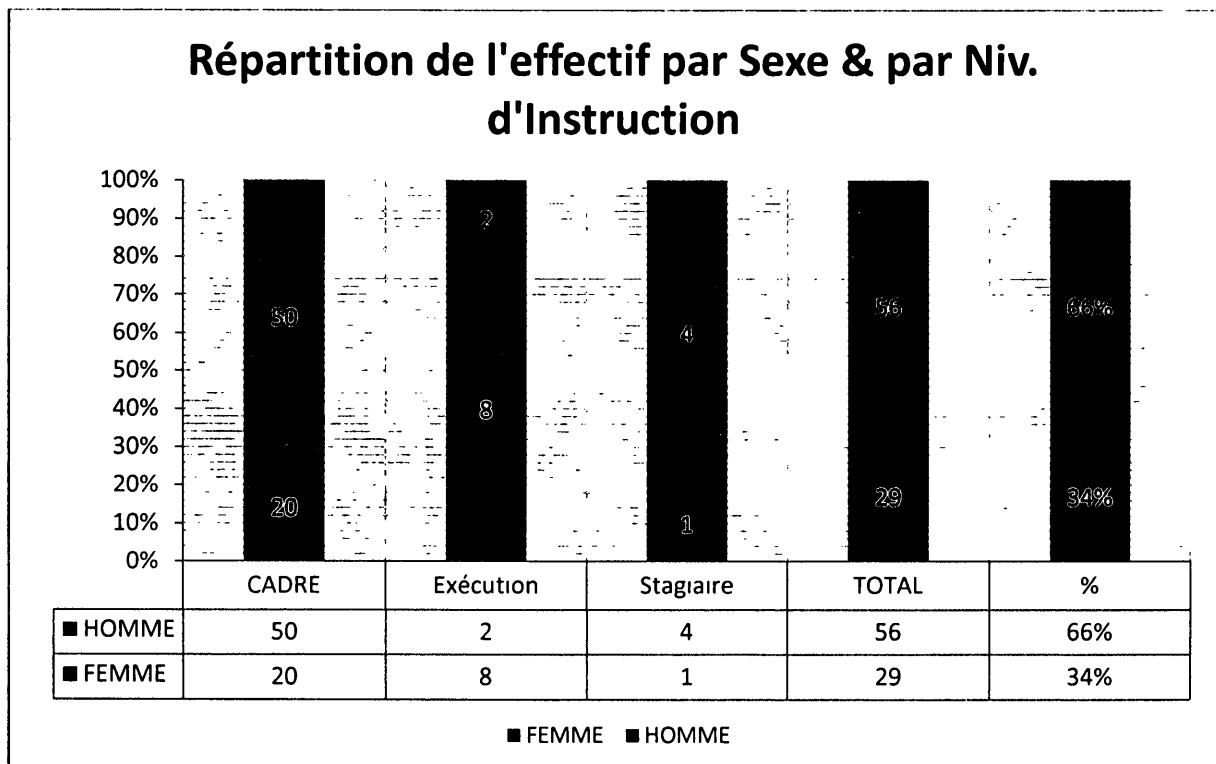
4- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

4-1/ EVOLUTION DES EFFECTIFS

L'effectif du personnel s'est établi au 31/12/2014 à 85 personnes contre 81 en 2013, soit en évolution de 4.93 %

La répartition des effectifs à fin 2014 entre cadre et non cadres, femmes et hommes est présentée dans le graphique ci-après :

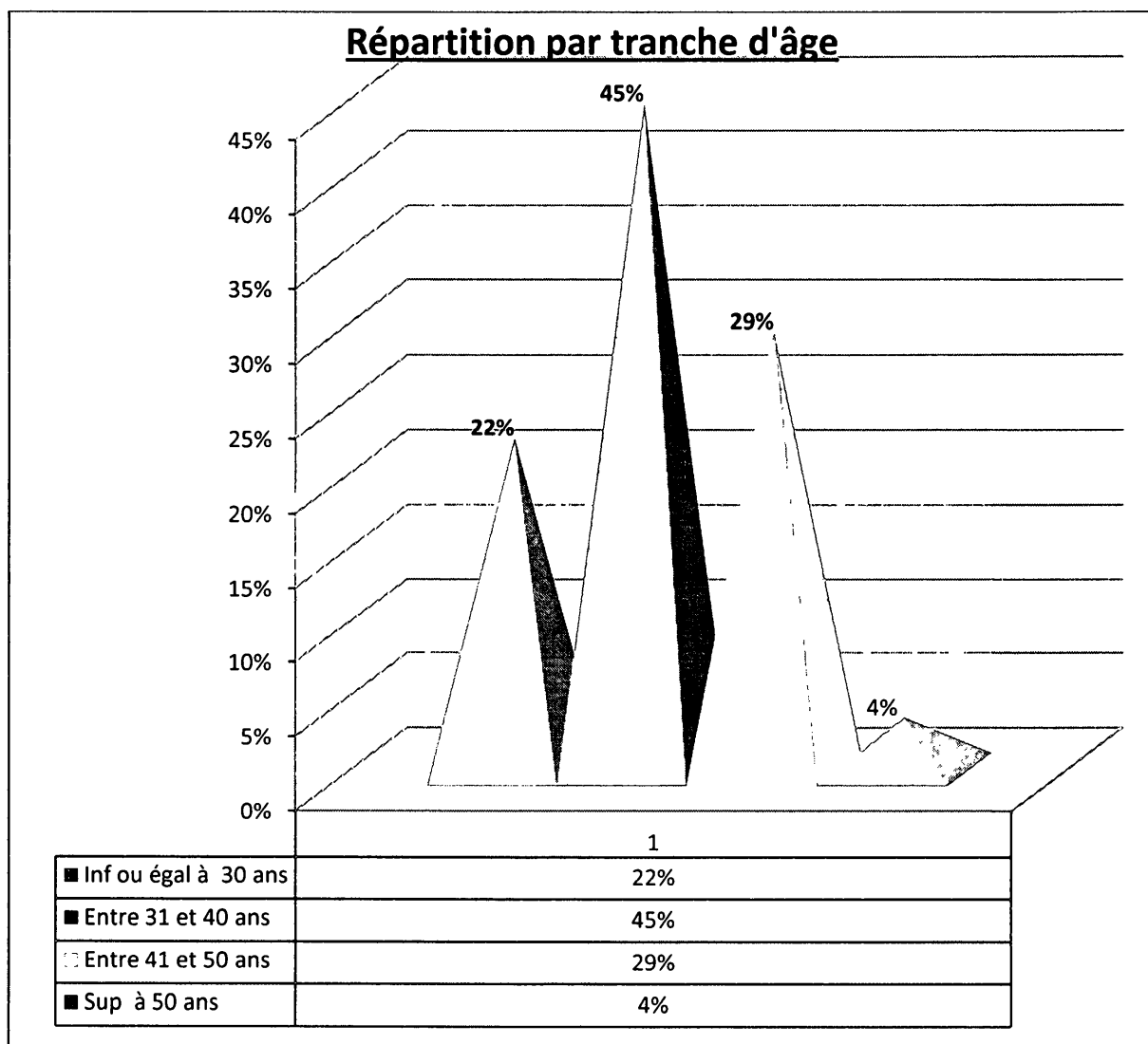
REPARTITION DU PERSONNEL PAR CATEGORIE ET PAR SEXE



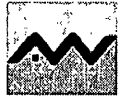


Ainsi, la société est constituée de 82.35% de cadres à fin 2014 contre 72.8% à fin 2013 et que 34% de son personnel est constitué de femmes.

REPARTITION DU PERSONNEL PAR TRANCHE D'AGE



Tranche d'âge	Nbre	%
Inf. ou égal à 30 ans	19	22%
Entre 31 et 40 ans	38	45%
Entre 41 et 50 ans	25	29%
Sup à 50 ans	3	4%
TOTAL	85	100%



التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

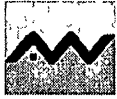
La société est constituée de 22% de personnes dont l'âge est inférieur à 30 ans et 45% entre 31 et 40 ans, soit au total 67% ayant un âge inférieur à 40 ans.

4-2/ FORMATION

La société continue à faire participer son personnel aux actions de formation à chaque fois que le besoin se fait sentir ou les thèmes proposés par les cabinets de formation répondent aux attentes de la société en matière de leasing surtout pour les aspects gestion des risques, fiscalité, audit, analyse financière etc

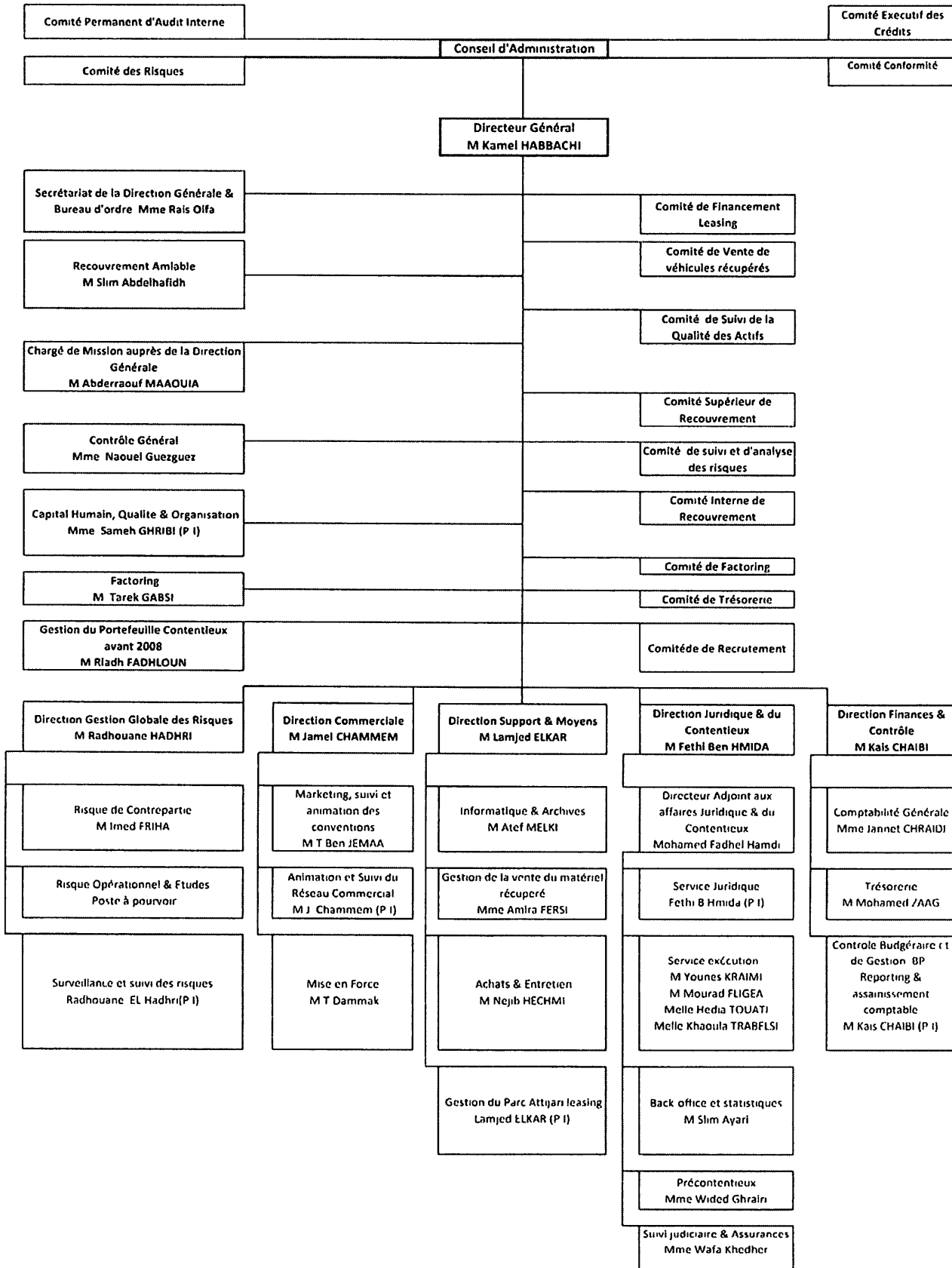
Les actions de formations effectuées en 2014 s'élève à 15 et auxquelles 42 participants ont en bénéficié durant cette période

4-3 / ORGANISATION DE LA SOCIETE (ORGANIGRAMME):



التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

ORGANIGRAMME GENERAL ATTIJARI LEASING



5- SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

5-1/ Description Générale

Attijari leasing est dotée d'un système de contrôle interne pour lui permettre d'assurer la maîtrise des risques liés à ses opérations et de se conformer aux lois et règlement et notamment ceux régissant les établissements financiers (dont la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits et la circulaire aux établissements de crédits n° 2006-19 du 28 novembre 2006 relative au contrôle interne)

Ce système de contrôle interne comprend trois niveaux de contrôle :

1. Un contrôle de premier niveau assuré tant par les chefs hiérarchiques que par le système d'information, les procédures, instructions et notes de services mises en place par la direction générale visant à assurer en permanence la sécurité, et l'efficacité des opérations, la protection des actifs de la société la fiabilité de l'information financière La matrice des risques dans sa version actuelle avant validation définitive décrit toutes les activités de la société, les risques opérationnels liés notamment à l'exécution des tâches et les contrôles mis en place ou à mettre pour y faire face;
2. Un contrôle de second niveau assuré par le service de contrôle permanent et qui a été mis en place à compter de Août 2011 qui a commencé par un contrôle des dossiers commerciaux jusqu'au stade de la mise en force d'un contrat et qui va s'étendre à tous les autres services;
3. Un contrôle périodique de troisième niveau assuré par l'organe d'audit Les missions d'audit interne sont programmées sur la base d'un plan annuel d'audit approuvé par la Direction générale et soumis au comité permanent d'audit interne pour avis. Les rapports émis suite à toute action sont diffusés après leurs discussions, les recommandations proposées et validées seront prises en compte pour la mise à jour des procédures et instructions;

Par ailleurs, Attijari leasing est dotée d'un comité permanent d'audit interne et qui a été institué par le conseil d'administration du 14 juin 2006 conformément à la réglementation en vigueur.

Attijari leasing a été certifiée en juin 2009 **ISO 9001 à la version 2008**, cette certification témoigne tant de l'orientation client et de la recherche continue de la satisfaction de ses attentes que de l'organisation des différents départements et services

5-2/Les Principaux Risques auxquels la société est exposée

En tant qu'établissement financier, ATTIJARI LEASING est confrontée aux risques suivants

5-2-1 Le risque de taux

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la Banque centrale 2006-19 en date du 28/11/2006, le risque global de taux est défini comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan

Pour Attijari Leasing, ces risques de taux global se manifestent principalement dans les cas suivants .

- L'augmentation du taux de refinancement sur le marché en défaveur de la société dont la structure des taux est fixe, c'est un risque couru ,
- Pour tous le secteur de leasing; ce risque sera atténué par le recours à des refinancements à taux fixe (emprunts obligataires et/ ou bancaires) ,
- La diminution de la marge due à la concurrence et au nombre élevé des sociétés de leasing opérant sur le marché

Pour faire face à ces risques, Attijari Leasing a cherché à diversifier ses ressources de financement auprès des banques de la place ou auprès du marché financier tant à taux fixes et variables que court et moyen terme

5-2-2 Le risque de liquidité

L'article 38 de la circulaire 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque et afin d'assurer convenablement le suivi des engagement de Attijari Leasing envers ses fournisseurs de matériels de leasing et pouvoir assurer en conséquence les engagements de financement envers sa clientèle, un comité de trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi des engagements de la société, d'assurer à temps la gestion des ressources nécessaires au financement afin d'éviter tout risque de taux ou de liquidité et d'honorer dans les délais ses engagements

5-2-3 Le risque de contrepartie (ou de crédit)

Ce risque résulte de la défaillance des clients à la suite d'une évolution défavorable de la conjoncture économique

Pour se prémunir contre ce risque, Attijari Leasing a renforcé ses structures fin 2008 par la mise en place d'un département de gestion des risques

Ce département est chargé de l'analyse des risques, de s'assurer de l'adéquation des demandes de financement par rapport aux besoins des clients, à leur capacité de remboursement et compte tenu de l'environnement économique dans lequel opère le client

ATIJ L ne traite qu'avec les contreparties, personnes physiques ou morales, bénéficiant d'une bonne réputation, y compris personnelle du promoteur, et exerçant des activités licites et jugées honorables. Les équipes commerciales sont responsables pour recueillir les informations pertinentes sur la clientèle, en excluant la clientèle qui serait répertoriée dans les bases négatives (interdits de comptes/ chéquiers, contentieux, terrorisme, lutte anti-blanchissement ..).

Si une contrepartie n'honore pas sa signature auprès de ATIJ L ou du système bancaire, elle ne peut plus prétendre à de nouvelles attributions de crédit auprès de ATIJ.L sauf en cas de leur régularisation rapide.

Si un règlement amiable se traduit par un abandon de créances en principal ou en intérêt, après accord par l'instance habilitée formellement, la contrepartie (Groupe ou individuelle) ne peut plus prétendre à des concours auprès de ATIJ.L, sauf décision contraire et formelle du Comité Exécutif de Crédit.

Les directions commerciales doivent également s'assurer de la bonne origine et du caractère licite des ressources de la clientèle.

La décision finale d'octroi de concours s'appuie sur un avis indépendant et favorable de la Gestion Globale des Risques, à exposer devant l'instance de décision compétente en matière de

financement leasing : Plateforme, Comité de financement, Comité supérieur groupe (incluant la GGR d'Attijari bank) et le Comité Exécutif de Crédit d'Attijari leasing demeurant l'instance ultime de décision.

Les garanties et sûretés sont exigées en tant qu'atténuateur de risque, en cas de défaillance de la contrepartie, et ne sauraient constituer la principale source de remboursement

Elles sont prises en compte pour leur valeur économique et font l'objet d'actualisation périodique

Le processus d'octroi des prêts est basé sur des limites de financement et les niveaux d'engagement :

Small Tickets : Engagement global de la relation inférieur à 50 mD . Décision au niveau de la plateforme Small Tickets

Middle Tickets : Engagement global de la relation de 50 à 500 mD : Décision au niveau du comité de financement

Large Tickets : Engagement global de la relation supérieur à 500 . Décision au niveau du comité supérieur groupe

5-2-4 Le risque opérationnel

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs

Afin de maîtriser ces risques, Attijari Leasing a revu son système de contrôle interne pour renforcer les contrôles permanents au niveau de la société relativement à sa taille. Un service de contrôle permanent rattaché à la direction générale a été mis en place depuis Août 2011 pour assurer progressivement le contrôle des travaux assurés au niveau des services opérationnels, commercial, mises en forces, etc.

Une cartographie des risques a été arrêtée pour déterminer à tout niveau les risques existants et les actions qu'il faut pour y faire face, renforcer les contrôles périodiques menés par le département d'audit interne

Depuis janvier 2014, Attijari leasing est dotée d'une structure de Gestion Globale du Risque, qui aura à sa charge la gestion des différents risques ci-dessus énumérés et ce, en étroite relation avec la gestion globale des risques du groupe Attijari bank. Progressivement, les procédures et process actuels seront revus pour une meilleure maîtrise de ces différents risques

6- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES :

Les opérations avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- Conventions de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »

A- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2014, respectivement à 7 500 DT et 513DT.

B-La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT

En contre partie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2014, respectivement à 7 500 DT et 625DT

C-La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 13 mars 2014, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT

En contre partie, la société « **ATTIJARI SICAR** »perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** »perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2014, respectivement à 15 000 DT et 3 933DT.

2- Convention de partenariat avec « ATTIJARI IMMOBILIERE »

La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société « **ATTIJARI IMMOBILIERE** » en vertu de laquelle, la société « **ATTIJARI LEASING** » confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, « **ATTIJARI IMMOBILIERE** » perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien

Aucune charge n'a été constatée à ce titre, en 2014

3- Contrat de conseil avec « ATTIJARI FINANCES »

La société « **ATTIJARI LEASING** » a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société « **ATTIJARI FINANCES** » afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes .

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ,

- Développement du factoring ;

La charge supportée dans ce cadre, en 2014, s'élève à 10 000 DT

4- Convention avec « ATTIJARI FINANCES »

En date du 04 mars 2014, les sociétés « ATTIJARI LEASING » et « ATTIJARI FINANCES » ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire

En rémunération des prestations rendues, « ATTIJARI LEASING » paiera pour l'ensemble des emprunts, une commission forfaitaire de 50 000 DT et pour chaque emprunt une commission de succès de 0,35% pour les 20 premiers millions de dinars levés et de 0,5% pour tout montant levé supérieur à 20 000 KDT.

La charge supportée à ce titre en 2014 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 215 773 DT

5- Convention cadre avec « ATTIJARI BANK »

Au cours de l'exercice 2008, la société « ATTIJARI LEASING » a conclu une convention cadre avec « ATTIJARI BANK » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur

- La commercialisation des produits de « ATTIJARI LEASING » à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients de « ATTIJARI LEASING » ,
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « ATTIJARI LEASING » ;
- L'échange d'informations

En contrepartie des prestations fournies par « ATTIJARI BANK » courant l'année 2014, la société « ATTIJARI LEASING » a supporté une commission de 64000DT

6- Convention avec « ATTIJARI INTERMEDIATION »

La société « ATTIJARI LEASING » et la société « ATTIJARI INTERMEDIATION » ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule les droits et les obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année

7- Contrats de leasing avec « ATTIJARI FINANCES »

Au cours de l'exercice 2014, « ATTIJARI LEASING », a mis en force un contrat au profit de la société « ATTIJARI FINANCES », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 88 381 dt

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2014, à 78243DT

8- Contrats de leasing avec la société « LES PIERRES DU NORD »

Au cours de l'exercice 2014, « ATTIJARI LEASING » a mis en force un contrat au profit de la société « LES PIERRES DU NORD », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur de 111 986DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à 863986DT
L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 482060DT

9- Contrats de leasing avec la société « L'IMMOBILIERE HORCHANI »

A la clôture de l'exercice 2014, le cumul des contrats mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « L'IMMOBILIERE HORCHANI », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 82 634 dt

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 29768DT

10- Contrats de leasing avec la « SOCIETE FRITEX »

A la clôture de l'exercice 2014, le cumul des contrats mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la « SOCIETE FRITEX », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 308 000 DT

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 83323DT.

11- Contrats de leasing avec la société « ODYSEE HOTELS »

Au cours de l'exercice 2014, « ATTIJARI LEASING » a mis en force 2 contrats au profit de la société « ODYSEE HOTELS », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur totale de 233 709DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à 728 727DT

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 474249DT

12- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI BANK »

Au cours de l'exercice 2014, « ATTIJARI LEASING » a mis en force 3 contrats au profit de la société « ATTIJARI BANK » société mère, pour une valeur totale de 223 700DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à 764 435DT

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 588984DT

13- Emprunts et billets de trésorerie avec parties liées

Les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées se détaillent ainsi :

Montant en TND

Désignation	Solde Début	Utilisation	Remb	Solde Fin	Intérêt 2014
ATTIJARI Bank	83196139	90000 000	87920725	85275414	4 563467
ATTIJARI OBLIG SICAV	3 000 000	12000 000	12000 000	3 000 000	210 526
ATTIJARI Intermédiation	200 000	-	200 000	-	995
Total	86396139	102000 000	100120725	88275414	4 774988

14- Contrat de bail avec « ATTIJARI FINANCES »

La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société « **ATTIJARI FINANCES** » en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m², situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1^{er} avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année

La société « **ATTIJARI LEASING** » n'a pas appliqué l'augmentation contractuelle suite à une demande adressée par la société « **ATTIJARI FINANCES** »

Les produits constatés à ce titre en 2014, s'élèvent à 43 562DT.

15- Convention conclue avec « ATTIJARI BANK »

La société « **ATTIJARI LEASING** » et la société « **ATTIJARI BANK** » ont conclu, en date du 1^{er} octobre 2013, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du 1^{er} octobre 2013 et ce, pour un montant mensuel TTC de 1 000 DT payable trimestriellement. Ce contrat a pris fin suite à la cession de la voiture au cours du mois de juin 2014.

Les produits constatés à ce titre en 2014, s'élèvent à 5085DT

-« **ATTIJARI BANK** » a facturé à la société « **ATTIJARI LEASING** » la somme de 546 576DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2014

-« **ATTIJARI LEASING** » a facturé à la société « **ATTIJARI BANK** » la somme de 92406DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2014

16- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

En vertu des termes de la décision de détachement de « **ATTIJARI BANK** » du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 28 août 2014, M KAMEL HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société « **ATTIJARI LEASING** ».

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. KAMEL HABBACHI au titre de l'exercice 2014, s'élève à 102 626DT. La charge supportée à ce titre en 2014 par la société et constatée au niveau des états financiers, s'élève à 212 605DT

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction

15- RAPPORT FINANCIER :

7-1 REFERENTIEL ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** », arrêtés au 31 Décembre 2014, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « **ATTIJARI LEASING** » et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ,
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

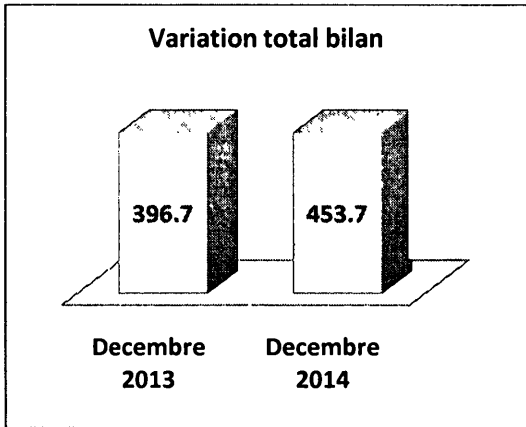
L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que .

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4

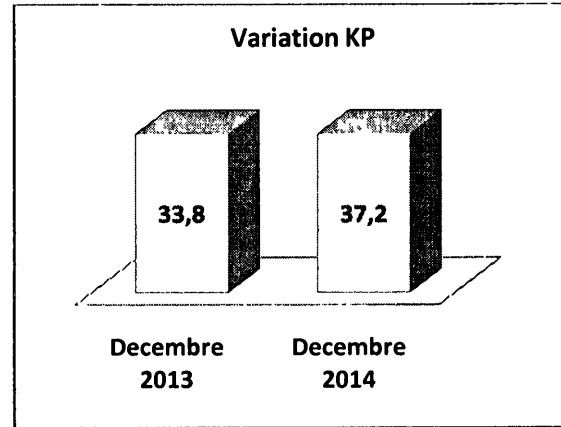
7-2 Evolution des résultats et des capitaux propres

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 présentent un total bilan de 453 7 MDT contre 396.7 MDT en 2013 , en progression de 14.36 %

Le résultat net d'Attijari Leasing de 2014 a augmenté de 3.34% par rapport à 2013



Total bilan 14.36%

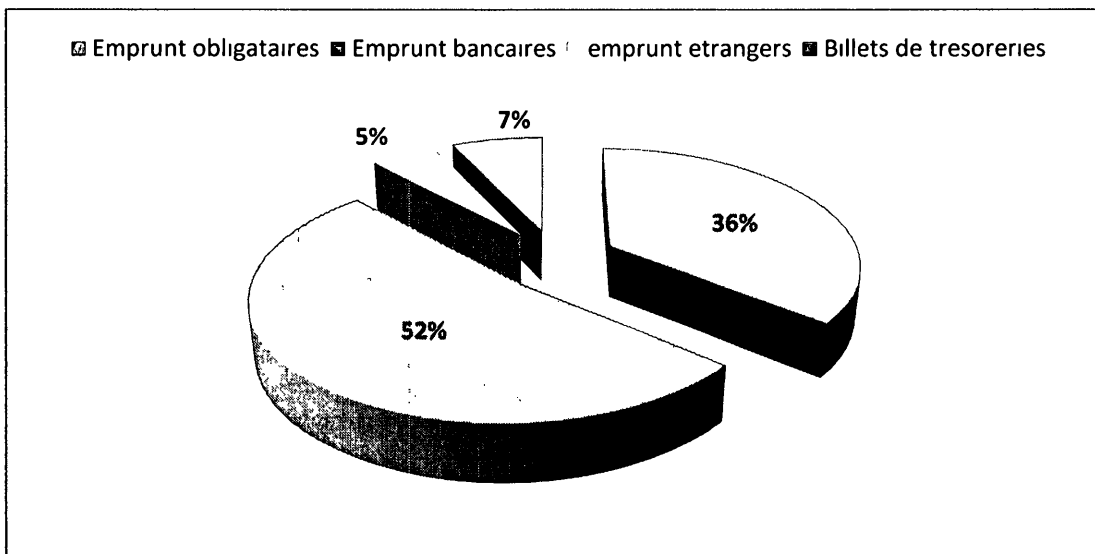


Capitaux propres 10 %

Le volume des capitaux propres de la société s'est établi à 37.2 MDT au 31 12 2014 contre 33 80 MDT à fin 2013, soit une hausse de 3 40 MDT

7-3 EVOLUTION DES RESSOURCES A COURT ET A MOYEN TERME :

L'encours des ressources de la société s'est établi à fin décembre 2014 à 379.265 MDT enregistrant ainsi une augmentation de 50.6 MDT par rapport à 2013 Sa répartition par catégorie se présente à fin 2014 comme suit .



7-4 CREANCES SUR LA CLIENTELE :

L'encours des crédits nets à la clientèle a été porté à 403 MDT au terme de 2014, enregistrant une progression de 8 % par rapport à 2013 s'expliquant principalement par l'évolution de l'activité de financement leasing en 2014.

7-5 PORTEFEUILLE TITRES :

Le portefeuille de participation de la société s'est établi à 4.3 MDT à fin 2014 contre 2.2 MDT en 2013, suite au réinvestissement exonéré de 2 MD auprès de la société ATIJARI SICAR.

7-6 IMMOBILISATIONS :

Les immobilisations nettes propres à la société ont enregistré une diminution de 1.1 % pour s'établir à 3.64 MDT à fin 2014. La valeur brute des immobilisations propres totalisent 6.056 MDT à la fin de 2014 contre 5.888 fin 2013 réalisant une variation de 168 mDT. Cette augmentation s'explique par l'effet conjugué des acquisitions de l'exercice pour 260 MDT provenant essentiellement de l'agencement du local de l'agence de Radès pour un montant de 166 mDT et la cession de matériel de transport pour une valeur comptable brute de 92.3 mDT.

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations et des amortissements réalisés en 2014 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRÊTÉ 31 DÉCEMBRE 2014
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable Nette au 31 décembre 2014
		Debut de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Debut de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33.3%	224.494	9.600	-	234.094	196.837	16.822	-	213.659	20.435
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		224.494	9.600	-	234.094	196.837	16.822	-	213.659	20.435
Terrain	-	949.160	-	-	949.160	-	-	-	-	949.160
Construction	5,0%	3.403.650	-	-	3.403.650	1.215.538	170.182	-	1.385.720	2.017.930
Matériel de transport	20,0%	292.882	47.068	92.300	247.650	203.477	37.788	92.300	148.964	98.685
Installations générales	10,0%	515.700	166.930	-	682.630	228.709	46.574	-	275.283	407.147
Mobilier de bureau	20,0%	204.017	19.437	-	223.454	170.522	15.007	-	185.530	37.924
Matériel informatique	33,3%	202.915	16.916	-	219.831	155.007	16.499	-	201.506	18.344
Immobilisations hors exploitation		95.377	-	-	95.377	-	-	-	-	95.377
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5.663.500	250.371	92.300	5.821.571	2.003.253	286.051	92.300	2.197.004	3.624.567
TOTAUX		5.887.995	259.971	92.300	6.055.665	2.200.090	302.873	92.300	2.410.663	3.645.002

7-7 RESULTAT D'EXPLOITATION :

Les produits nets ont enregistré une augmentation de 5.35 % pour s'établir à 16.5 MDT à fin 2014 contre 15.7 MDT en 2013

Le résultat brut d'exploitation avant provisions s'est élevé à 10.09 MDT au 31 décembre 2014 contre 10 2 MDT au 31 décembre 2013.

Le résultat net de l'exercice s'est établi à 6.0 MDT.



Cabinet d'expertise comptable
29 Avenue de l'indépendance résidence Meriem
Bloc B - Bureau n° 417
2080 Ariana - Tunis
Tél 71 841 110 / Fax 71 841 160

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél (216) 70 728 450 – Fax (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les actionnaires de la société « ATTIJARI LEASING » ,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 29 juin 2012, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ATTIJARI LEASING » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 453 669.587DT et un bénéfice net de 6 002.799DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « ATTIJARI LEASING », décembre 2014, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état



Cabinet Walid Ben Ayed

tives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « **ATTIJARI LEASING** » eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 6 Avril 2015

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED

Walid BEN AYED

FINOR

Mustapha MEDHIOUB



Cabinet d'expertise comptable
29 Avenue de l'indépendance résidence Meriem
Bloc B - Bureau n° 417
2080 Ariana - Tunis
Tel 71 841 110 / Fax 71 841 160

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts
comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des
bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél (216) 70 728 450 – Fax (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les actionnaires de la société « ATTIJARI LEASING »

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport, toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2014

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Conventions et opérations nouvellement réalisées

1- Convention de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 13 mars 2014, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR »perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds

En outre, la société « ATTIJARI SICAR »perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2014, respectivement à 15 000 DT et 3 933DT.

2- Convention avec « ATTIJARI FINANCES »

En date du 04mars 2014, les sociétés « ATTIJARI LEASING »et « ATTIJARI FINANCES »ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire

En rémunération des prestations rendues, « ATTIJARI LEASING »paiera pour l'ensemble des emprunts, une commission forfaitaire de 50 000 DT et pour chaque emprunt une commission de succès de 0,35% pour les 20 premiers millions de dinars levés et de 0,5% pour tout montant levé supérieur à 20 000KDT

La charge supportée à ce titre en 2014 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 215 773DT

B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, antérieurement autorisées et approuvées, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 .

1- Convention cadre avec « ATTIJARI BANK »

Au cours de l'exercice 2008, la société « ATTIJARI LEASING »a conclu une convention cadre avec « ATTIJARI BANK »portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil.

Ces services portent principalement sur

- La commercialisation des produits de « ATTIJARI LEASING »à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients de « ATTIJARI LEASING »;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « ATTIJARI LEASING »,
- L'échange d'informations

En contrepartie des prestations fournies par « ATTIJARI BANK »au courant de l'année 2014, la société « ATTIJARI LEASING »a supporté une commission de 64 000DT

2- Convention avec « ATTIJARI INTERMEDIATION »

La société « ATTIJARI LEASING » et la société « ATTIJARI INTERMEDIATION » ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule des droits et des obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

3- Emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées

Les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées, se détaillent ainsi :

Montant en TND

Désignation	Solde Début	Utilisation	Remb	Solde Fin	Intérêt 2014
ATTIJARI Bank	83196139	90000 000	87920725	85275414	4 563467
ATTIJARI OBLIG SICAV	3 000 000	12000 000	12000 000	3 000 000	210 526
ATTIJARI Intermédiation	200 000	-	200 000	-	995
Total	86396139	102000 000	100120725	88275414	4 774988

4- Contrat de bail conclu avec « ATTIJARI FINANCES »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société « ATTIJARI FINANCES » en vertu duquel, elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m², situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1er avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

La société « ATTIJARI LEASING » n'a pas appliqué l'augmentation contractuelle suite à une demande adressée par la société « ATTIJARI FINANCES ».

Les produits constatés à ce titre en 2014, s'élèvent à 43 562DT.

5- Convention conclue avec « ATTIJARI BANK »

La société « ATTIJARI LEASING » et la société « ATTIJARI BANK » ont conclu, en date du 1^{er} octobre 2013, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de

douze mois à partir du 1^{er} octobre 2013 et ce, pour un montant mensuel TTC de 1 000 DT payable trimestriellement. Ce contrat a pris fin suite à la cession de la voiture au cours du mois de juin 2014.

Les produits constatés à ce titre en 2014, s'élèvent à 5085DT

6- Conventions de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »

A. La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR »perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds

En outre, la société « ATTIJARI SICAR »perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2014, respectivement à 7 500 DT et 513DT.

B La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR » en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2014, respectivement à 7 500 DT et 625 DT.

7- Convention de partenariat avec « ATTIJARI IMMOBILIERE »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société « ATTIJARI IMMOBILIERE »en vertu de laquelle, la société « ATTIJARI LEASING » confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, « ATTIJARI IMMOBILIERE »perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien

Aucune charge n'a été constatée à ce titre, en 2014

8- Contrat de conseil avec « ATTIJARI FINANCES »

La société « ATTIJARI LEASING »a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société « ATTIJARI FINANCES »afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaire stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ,
- Détermination de la politique de financement ,
- Développement du factoring ,

La charge supportée dans ce cadre, en 2014, s'élève à 10 000 DT.

C/ Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit

- En vertu des termes de la décision de détachement de « **ATTIJARI BANK** » du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 28 août 2014, M. KAMEL HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société « **ATTIJARI LEASING** »

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. KAMEL HABBACHI au titre de l'exercice 2014, s'élève à 102 626DT La charge supportée à ce titre en 2014 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 212 605DT

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 6 Avril 2015

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED

Walid BEN AYED

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014
(exprimé en dinar tunisien)

Désignation	Notes	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
ACTIFS			
Caisses et avoirs auprès des banques	4	10 670 992	4 859 872
Créances sur la clientèle de Leasing	5	403 795 854	372 974 508
Acheteurs factorés	6	10 029 312	5 817 992
Portefeuille de placement	7	16 334 547	-
Portefeuille d'investissement	8	4 304 322	2 255 187
Valeurs immobilisées	9	3 645 002	3 687 905
Autres actifs	10	4 889 559	7 068 996
TOTAL DES ACTIFS		453 669 587	396 664 459
PASSIFS			
Concours bancaires	11	760 431	2 784 731
Dettes envers la clientèle	12	7 019 561	6 203 126
Comptes courants des adhérents	6	1 784 952	1 377 845
Emprunts et dettes rattachées	13	385 181 991	333 421 623
Fournisseurs et comptes rattachés	14	18 767 049	17 068 240
Autres passifs	15	2 960 422	2 003 891
Total Des Passifs		416 474 405	362 859 455
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		21 250 000	21 250 000
Réserves		6 192 204	4 204 825
Résultats reportés		4 301 979	3 093 536
Effets des modifications comptables		(551 800)	(551 800)
Résultat de l'exercice		6 002 799	5 808 443
Total des capitaux propres	16	37 195 181	33 805 004
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		453 669 587	396 664 459

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**AU 31 DECEMBRE 2014****(Montants exprimés en dinars)**

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>	59 750 340	46 025 314
Engagements de financement en faveur de la clientèle	13 040 196	9 139 655
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	43 554 344	32 282 437
Engagements de factoring	3 155 800	4 603 222
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>	516 154 787	483 324 336
Garanties reçues	788 458	788 458
Intérêts à échoir sur contrats actifs	63 054 807	56 254 312
Valeurs des biens, objet de leasing	452 311 522	426 281 566
<i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i>	1 100 000	3 500 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	1 100 000	3 500 000

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DE 01 JANVIER 2014 AU 31 DECEMBRE 2014
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	<u>Notes</u>	<u>31 décembre 2014</u>	<u>31 décembre 2013</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus de Leasing	17	35 991 932	32 667 646
Revenus de Factoring	18	887 231	690 474
Total des revenus		<u>36 879 163</u>	<u>33 358 120</u>
Autres produits d'exploitation	19	1 986 823	1 556 560
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			
		<u>38 865 986</u>	<u>34 914 680</u>
Charges financières nettes	20	(22 734 155)	(19 290 459)
Commissions encourues		(64 000)	(53 121)
Produits des placements	21	460 996	117 954
PRODUITS NETS			
		<u>16 528 827</u>	<u>15 689 053</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	22	(3 653 800)	(3 077 120)
Autres charges d'exploitation	23	(2 481 075)	(2 034 167)
Dotations aux amortissements	24	(302 873)	(308 944)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS			
		<u>10 091 079</u>	<u>10 268 822</u>
Dotations nettes aux provisions /risques clients et résultat des créances radiées	25	(2 515 193)	(2 852 763)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(2 753)	(1 921)
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		<u>7 573 133</u>	<u>7 414 138</u>
Autres gains ordinaires	27	355 038	426 061

Autres pertes ordinaires	28	(3 111)	(5 827)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		7 925 060	7 834 371
Impôt sur les bénéfices	29	(1 922 262)	(2 025 929)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		6 002 799	5 808 443
Effet des modifications comptables		-	(551 800)
Résultat après modifications comptables		6 002 799	5 256 643
Résultat par action	16	2,825	2,733

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DE 01 JANVIER 2014 AU 31 DECEMBRE 2014
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	<u>Notes</u>	<u>31 décembre 2014</u>	<u>31 décembre 2013</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	30	249 021 302	231 067 254
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	25 883 293	19 391 442
Financements des adhérents	31	(28715498)	(18 105 722)

Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(240 048 674)	(234 219 428)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(5 700 567)	(4 798 496)
Intérêts payés	34	(21 667 334)	(19 500 706)
Impôts et taxes payés	35	(2 415 122)	(4 134 890)
Restitution de TVA		-	3 538 311
Autres flux de trésorerie	36	(14 303 174)	(450 440)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(37 945 774)	27 212 676
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(259 971)	(385 141)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	44 689	261 740
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 000 000)	(1 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(2 215 281)	(1 123 401)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	40	(2 612 622)	(2 570 175)
Encaissements provenant des emprunts	13	171 047 662	147 401 482
Remboursement d'emprunts	13	(141 808 565)	(131 833 359)
Flux liés au financement à court terme	13	21 370 000	16 450 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		47 996 475	29 447 948
Variation de trésorerie		7 835 420	1 111 871
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	41	2 075 141	963 270
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	9 910 561	2 075 141

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 31 Décembre 2014
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2012 publié	21 250 000	2 125 000	1 000 000	50 000	-	787 971	5 905 565	31 118 536
Modifications Comptables	-	-	-	-	(602 011)	-	50 211	(551 800)
Solde au 31 Décembre 2012 pro-forma	21 250 000	2 125 000	1 000 000	50 000	(602 011)	787 971	5 955 776	30 566 736
Effet modifications comptables	-	-	-	-	50 211	-	(50 211)	-
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2013	-	-	1 000 000	50 000	-	4 855 565	(5 905 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012	-	-	-	-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Divers	-	-	-	(20 175)	-	-	-	(20 175)
Résultat au 31 décembre 2013	-	-	-	-	-	-	5 808 443	5 808 443
Solde au 31 Décembre 2013	21 250 000	2 125 000	2 000 000	79 825	(551 800)	3 093 536	5 808 443	33 805 004
Affectations approuvées par l'AGO du 27/05/2014	-	-	2 000 000	50 000	-	3 758 443	(5 808 443)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013	-	-	-	-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Divers	-	-	-	(62 622)	-	-	-	(62 622)
Résultat au 31 décembre 2014	-	-	-	-	-	-	6 002 799	6 002 799
Solde au 31 Décembre 2014	21 250 000	2 125 000	4 000 000	67 204	(551 800)	4 301 979	6 002 799	37 195 181

Projet de Résolutions à Soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire d'Attijari Leasing à tenir le 27 mai 2015

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2013 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2014 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2014 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2014

Cette résolution mise aux voix est adoptée . . .

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes , établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi de la Loi n°2001-65 relative aux établissements de crédits

1-Prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2014 dans le cadre d'opérations approuvées antérieurement par l'assemblée Générale Ordinaire, et ce, conformément à la liste d'opérations figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes

2- Approuve la *convention de gestion de fonds à capital risque avec ATTIJARI SICAR* en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT

3-Approuve le contrat conseil avec *ATTIJARI FINANCES* au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire

4-Approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes

Cette résolution mise aux voix est adoptée

TROISIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide

1-D'affecter les résultats de l'exercice 2014 et du report à nouveau créateur comme suit

(Montant en Dinars Tunisien)

<u>Proposition Affectation du Résultat 2014</u>	
Affectation de Résultat	6 002 799
RAN	3 750 179
Résultat distribuable	9 752 978
Réserves spéciales réinvestissements / ex 2014	2 500 000
Dotations à un Fonds Social	50 000
Dividende global Proposé (1,200DT / Action)	2 550 000
Report à nouveau	4 652 978

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le 15 Juin 2015

Cette résolution mise aux voix est adoptée . .

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2014 à 50 mille dinars DT et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition

Cette résolution mise aux voix est adoptée

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2015 à 12 mille dinars

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2015 à 12 mille dinars

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Exécutif du Crédit au titre de l'exercice 2015 à 12 mille dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée

SIXIEME RESOLUTION :

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions

Cette résolution mise aux voix est adoptée

SEPTIEME RESOLUTION :

L ' Assemblée Générale Ordinaire nomme les commissaires aux comptes suivants pour la période 2015-2017

Cette résolution est mise aux voix est adoptée

HUITIEME RESOLUTION :

L ' Assemblée Générale Ordinaire nomme

M Kamel HABBACHI en tant que nouvel Administrateur représentant Attijari BANK et ce à compter de cette date jusqu'à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015.

Cette résolution est

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication

Cette résolution mise aux voix est adoptée